



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs pédagogiques
régionaux de Sciences de la Vie et de la Terre

aux enseignants de Sciences de la Vie et de la Terre

s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Poitiers, le 02 Septembre 2020,

**Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne**

Objet : Lettre de rentrée.

Cette lettre de rentrée est composée d'une première partie commune rédigée par le collège des IA-IPR de l'académie de Poitiers suivie d'une deuxième partie concernant plus particulièrement la discipline Sciences de la Vie et de la Terre.

**Secrétariat des
corps d'inspection
ipr@ac-poitiers.fr**

Affaire suivie par
Aurélié PINTON
Florence Lorioux

Courriel
Aurelie.pinton@ac-poitiers.fr
Florence.lorioux@ac-poitiers.fr

**Adresse postale
22 rue Guillaume VII
le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers
Cedex**

Message du collège des IA-IPR de l'académie de Poitiers

Chères et chers collègues,

À l'occasion de cette rentrée scolaire, nous souhaitons d'abord vous remercier pour le travail accompli durant l'année si particulière traversée, à la fois durant le confinement, mais aussi lors des "rentrées" successives. Nous savons l'adaptation qu'a nécessitée l'enseignement à distance et les efforts que vous avez fournis pour garder le contact avec vos élèves, afin que le lien avec l'École ne soit pas rompu et qu'ils puissent poursuivre des apprentissages, dans des contextes très différents. Cette continuité pédagogique a pourtant, de manière inévitable et malgré tous vos efforts, creusé des écarts et sans doute fragilisé des élèves, plus éloignés de l'École en temps ordinaire et/ou mal ou insuffisamment équipés en matériel pour espérer travailler régulièrement et répondre à vos sollicitations. Ce sont des constats que chaque établissement scolaire a pu établir, et il nous faut envisager la rentrée avec ces nouveaux paramètres.

Nous devons penser différemment cette rentrée et les établissements ont déjà réfléchi avec nous, lors d'un séminaire académique à distance, aux leviers qu'il faudra actionner pour permettre aux élèves de retrouver pour certains le chemin de l'École, et pour tous celui des apprentissages avec un contexte sanitaire dont nous devons tenir compte. La question de l'évaluation, du soutien, de l'accompagnement des élèves les plus fragiles se pose de façon prégnante et nous souhaitons, collégialement, partager avec vous quelques principes. Ils visent à mettre tous les atouts de notre côté pour réconcilier les élèves avec la motivation, l'engagement, et leur donner un horizon qui doit rester celui de la réussite dans leur parcours.

En premier lieu, plus que jamais, le travail d'équipe sera une entrée à privilégier pour répondre aux défis qui vous attendent : travail en équipe disciplinaire sur les progressions des apprentissages, mais aussi travail en équipe pédagogique d'une classe pour harmoniser des attentes, organiser le travail, dans la classe et hors la classe, mobiliser des compétences transversales pour donner du sens et permettre une remobilisation régulière, garante d'apprentissages durables.

Les différentes productions que nous vous avons transmises durant la période de continuité pédagogique (le vademecum sur l'enseignement à distance, l'évaluation à distance, les différentes lettres de continuité pédagogique et ressources disciplinaires sur les sites dédiés...) peuvent, bien entendu, être réactivées dans vos pratiques. Nous

souhaitons attirer votre attention sur ces quelques points essentiels, à décliner en particulier au cours de la première période de l'année, pour permettre une reprise progressive et bienveillante de tous les élèves, y compris ceux qui auraient décroché.

Quelques points de vigilance :

- Les écarts entre élèves auront été accentués par la fin d'année scolaire.
- Les programmes n'auront pas été traités dans leur intégralité dans la plupart des cas.
- Un temps sera nécessaire pour réinstaller des habitudes et des méthodes de travail.

Les principes communs que nous vous proposons d'adopter :

- Pas de semaines ou de séances de révision *a priori*, ni de reprise systématique des parties de programme non traitées. Les prérequis faisant défaut seront introduits au moment où ils seront nécessaires pour aborder les compétences du nouveau programme.
- La nécessité de faire un état des acquis des élèves pour n'en perdre aucun, ni en plonger d'autres dans l'ennui.
- Une programmation de l'année à repenser entièrement pour prendre en compte les prérequis de chaque partie du programme qui seront à reconstruire pour certains.
- Ne laisser aucun élève de côté et accepter que tous ne maîtrisent pas l'ensemble du programme de l'année en juin 2021, avec, bien entendu, une exception sur les classes à examen, mais nous aurons l'occasion d'y revenir à l'occasion de nos rencontres disciplinaires.

L'évaluation est un levier puissant pour accompagner et soutenir les apprentissages, agir sur la motivation et l'engagement des élèves, identifier leurs besoins et réguler son enseignement. Des processus d'évaluation nationale pour les classes de Sixième, et de positionnement en Seconde, sont de nouveau prévus cette année et auront lieu beaucoup plus tôt afin de faciliter leur exploitation par les équipes. Nous reviendrons vers vous à ce sujet très rapidement. Mais de manière plus générale, quelques principes communs doivent nous guider sur ce sujet :

- Mener des évaluations diagnostiques au plus tôt et au début de chaque thème ou objet d'étude.
- Donner une dimension exclusivement formatrice ou formative aux évaluations pour mettre en exergue les compétences acquises et les progrès effectués petit à petit, et adapter la progression.
- Attendre le retour des congés de Toussaint pour mettre en œuvre les évaluations sommatives et/ou normatives.
- Les notes au cours du premier trimestre pourront être moins nombreuses et s'attacheront à refléter l'ensemble des compétences maîtrisées après cette première période.

Cette première période de l'année, jusqu'aux vacances d'automne, peut également être le moment privilégié pour acculturer les élèves aux outils numériques qu'ils sont amenés à manipuler avec vous, en classe, mais aussi hors la classe. Il s'agit aussi de privilégier des temps et des situations d'apprentissage qui tissent du lien social entre élèves, de l'entraide entre pairs. L'enjeu est bien de capitaliser sur l'expérience vécue pendant le confinement en sélectionnant un nombre réduit d'outils, d'applications, adaptés au niveau des élèves, qu'ils utilisent régulièrement, dans plusieurs disciplines et pour lesquels ils développent une autonomie et une aisance dans leur utilisation. Le cahier de textes numérique est, dans cette perspective, un outil de choix. Nous vous rappelons que son renseignement régulier, explicite, accessible aux élèves mais aussi à leurs familles, est une obligation de service et qu'il demeure le lien essentiel et premier entre la classe et la maison. Il permet d'avoir une visibilité sur la quantité de travail personnel donné aux élèves et d'avoir, en équipe, une véritable organisation du travail sur la semaine, en prenant garde aux inégalités qui peuvent naître du travail à la maison. Les dispositifs d'accompagnement mis en place dans les établissements (accompagnement personnalisé, "devoirs faits", aide à la carte...) se nourriront utilement de vos diagnostics. Il s'agit, pour chacun d'entre vous, d'être un acteur de la sécurisation du parcours des élèves dont vous avez la charge, et de préparer, au quotidien, un terreau fertile à un choix d'orientation réfléchi, choisi, et non pas subi, en favorisant la motivation et la confiance en soi et en sa capacité à apprendre et à réussir.

Enfin, le Plan Académique de Formation est en ligne. Conçu pour répondre aux priorités nationales, nous travaillons à un calendrier qui puisse à la fois répondre aux besoins de formation sans vous éloigner de vos classes sur ce premier trimestre, durant lequel les enjeux sont forts, et pendant lequel les élèves auront besoin de votre présence, de votre accompagnement pour retrouver le chemin des apprentissages, et de la motivation.

Il nous reste également à vous rappeler de prendre soin de vous et de vos proches, et de rester extrêmement prudents. Le Ministère a produit un protocole sanitaire connu de vos chefs d'établissement. Il importera que vous puissiez les accompagner dans sa mise en œuvre effective. Comme toujours, nous serons à vos côtés et aux côtés des chefs d'établissement.

Bien cordialement,

Le collège des IA-IPR de l'académie de POITIERS

Message des IA-IPR de Sciences de la Vie et de la Terre.

En ce début d'année scolaire nous vous souhaitons une excellente rentrée 2020 et beaucoup de réussite dans votre action quotidienne auprès de vos élèves et au sein de vos équipes éducatives. Nous adressons à tous les nouveaux entrants dans l'académie, personnels enseignants mutés ou lauréats de concours et personnels de laboratoires nouvellement nommés, nos vœux de bienvenue.

Pour joindre l'inspection pédagogique régionale de SVT, nous vous remercions d'adresser vos courriels à l'adresse fonctionnelle suivante :

ipr-svt@ac-poitiers.fr

Madame Pérez ayant obtenu une mutation, l'inspection pédagogique de SVT se composera cette année d'Aurélié Pinton (IA-IPR) et Florence Lorioux (Faisant Fonction d'IA-IPR).

Pour joindre l'une ou l'autre des inspectrices, veuillez utiliser les adresses suivantes :

florence.lorioux@ac-poitiers.fr

aurélie.pinton@ac-poitiers.fr

Plusieurs chargés de mission viendront en appui à l'inspection pédagogique :

- Marie-Esther Etienne, déchargée à mi-temps, enseignante dans le département de la Vienne (Marie-Esther.Etienne@ac-poitiers.fr)
- Jean-Michel Rémy, enseignant dans le département de la Charente (Jean-Michel.Remy@ac-poitiers.fr)
- Sébastien Caillaud, enseignant dans le département des Deux-Sèvres (Sebastien-Jean.Caillaud@ac-poitiers.fr)

Pour la communication institutionnelle, nous utilisons votre **adresse professionnelle** (prenom.nom@ac-poitiers.fr). Merci de bien vouloir vérifier son niveau de saturation, de nombreux messages nous étant renvoyés pour cette raison. Outre ce vecteur, vous pouvez consulter le site disciplinaire de l'académie <http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/> qui est régulièrement actualisé et sur lequel vous pourrez trouver des informations institutionnelles et pédagogiques.

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments de réflexion qui pourront guider votre action personnelle et collective tout au long de cette année scolaire.

I. Priorités pédagogiques et modalités pratiques de la rentrée 2020.

La protection de la santé des élèves et des personnels est l'une des priorités de la rentrée. Ainsi, le respect des règles sanitaires essentielles doit être assuré : gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans, nettoyage et aération des locaux.

Vous pouvez retrouver le protocole sanitaire à l'adresse ci-dessous :

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

C'est dans le cadre strict du respect de ce protocole que la pratique expérimentale, qui est possible et souhaitable, doit d'inscrire. Ce protocole peut notamment être conçu comme une éducation aux risques et intégrer des stratégies pour limiter le partage de matériels, par exemple en affectant des rôles aux élèves sur une même expérience.

Les élèves, quel que soit le niveau, ont besoin d'être rassurés afin d'aborder avec confiance l'année qui s'ouvre. Les classes charnières, en particulier, doivent être l'objet de toutes nos attentions.

Sur le plan pédagogique, il s'agit à la fois de tenir compte du troisième trimestre 2020 mais aussi d'anticiper l'année à venir en considérant que les conditions sanitaires pourraient ne pas permettre la mise en place d'un « enseignement classique ».

Vous trouverez sur **Eduscol** une page spéciale **Rentrée 2020** portant les priorités pédagogiques nécessaires à la prise en compte de cette situation particulière ainsi que des outils de positionnement. Plus spécifiquement pour les SVT, les recommandations pédagogiques sont rassemblées sur le document suivant :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/90/3/Rentree_2020_svt_seconde_LGT_1309903.pdf

II. La poursuite de la mise en œuvre de la réforme du Lycée.

➤ **A la rentrée, les E3C prennent le nom d'évaluation commune.** Outre cette modification, un assouplissement des conditions de passation de ces évaluations est engagé. Il concerne notamment le calendrier laissé à l'initiative de l'établissement.

-> [BO spécial N°6 du 31 juillet 2020](#)

Les sujets seront, comme d'habitude, empruntés à une banque nationale (BNS) publique :

<http://quandjepasselebac.education.fr/revisions-la-banque-nationale-de-sujets/>

Cette banque, qu'il s'agisse de sujets d'enseignement scientifique ou de spécialité SVT, offre un choix important permettant de répondre à la diversité des programmations que vous aurez retenues.

➤ **Les nouveaux livrets scolaires** sont téléchargeables à partir du BO N°18 du 30 avril 2020 :

-> <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo18/MENE2005720A.htm>

➤ **Pour les épreuves terminales, ponctuelles et à caractère national**, leur nouveauté, en termes de calendrier (épreuve de spécialité) et de modalité (grand oral) constitue pour les élèves une source d'inquiétude légitime, accrue par la période de confinement et ses conséquences du point de vue des apprentissages. Une attention particulière doit être portée cette année aux élèves de terminale qui ont eu moins de TP que prévu et qui ont construit une partie du contenu scientifique selon une modalité à distance. Nous vous invitons à communiquer très tôt et de manière explicite sur ces épreuves afin de renforcer la confiance des élèves.

- **Epreuve de spécialité** : elle se compose d'un écrit et d'une épreuve pratique, programmée courant mars. Le texte la définissant (*cf* tableau en annexe) précise les thèmes qui ne feront pas l'objet du sujet, thèmes qui seront donc à traiter après la passation de l'épreuve. Vous trouverez ci-après les sujets 0 de l'épreuve ainsi que les grilles génériques d'évaluation :
<https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-et-specimens-bac-2021.html#lien4>
- **Epreuve du grand oral** : cette épreuve à très fort coefficient réclame toute notre vigilance. Point d'orgue d'une formation continue et soutenue à la prise de parole, cette épreuve recouvre un enjeu très large. L'épreuve doit permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

III. Quelques orientations pédagogiques.

○ **La question de l'oral :**

Si l'on se base sur l'épreuve terminale, on saisit immédiatement la portée de la formation à l'oral tout au long de la scolarité. Le grand oral doit être abordé comme un oral de maturité, qui convoque des compétences et des connaissances transversales et disciplinaires acquises au long des années, et qui s'appuie sur un engagement fort et personnel de chaque élève. Cette nouvelle épreuve nous donne l'occasion d'interroger nos pratiques dans ce domaine : s'appuyer sur les acquis des élèves, mobiliser leurs compétences, développer le travail collaboratif et la capacité à exposer de manière formelle ou informelle ses idées, sa compréhension de tel ou tel phénomène, adapter son registre lexical ou développer le sens de l'écoute et la capacité à se questionner... Les objets de formation ne manquent pas et le cadre offert par un enseignement expérimental comme le nôtre est propice à l'exercice dans des situations très diverses (débat, compte rendu d'expériences, exposé ou travail de recherche collectif etc...)

○ **Développer la compétence à s'orienter tout au long de la vie.**

Il s'agit de conjuguer la capacité à recueillir, analyser, synthétiser et organiser les informations sur les formations et les métiers et la capacité à se connaître soi-même. Trois dimensions à retenir :

- Savoir s'auto évaluer, se connaître soi-même, être capable de décrire les compétences acquises, dans le cadre de l'éducation formelle et informelle.

- Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers

- Connaître les systèmes d'éducation, de formation et de certification

Les heures dédiées, en collège comme en lycée, s'appuient sur une pédagogie de l'orientation, centrée sur l'acquisition et le développement de cette compétence à s'orienter.

○ **Développer et certifier les compétences numériques.**

La maîtrise des compétences numériques est un l'un des enjeux fondamentaux de l'école de la République. Cette maîtrise est incontournable pour l'exercice d'une citoyenneté éclairée et pour l'insertion professionnelle dans une société dont l'environnement technologique évolue rapidement.

La maîtrise des compétences numériques se construit progressivement au long de la scolarité : au collège, les compétences numériques sont intégrées au socle dans tous les domaines ; au lycée leur maîtrise a été renforcée par la réforme tant des programmes de notre discipline que du parcours de l'élève. Au cours de leur scolarité, les élèves doivent bénéficier d'apprentissages par et avec le numérique et l'enseignant doit s'efforcer de rendre explicite l'usage de ces outils. Il s'agit ainsi de mobiliser le numérique comme outil d'acquisition de savoir et de compétences, facilitateur de différenciation, d'inclusion, de mémorisation ou encore de communication et de collaboration au sein du groupe classe.

Cette rentrée 2020 voit se mettre en place, après quatre années d'expérimentation, la certification des compétences numériques avec le dispositif PIX. Cette certification devient obligatoire pour les élèves de fin de cycle 4 et pour les élèves de terminale. La plate-forme PIX, ouverte à tous, permet de développer l'autonomie numérique, de mesurer et de valoriser les compétences numériques au travers d'activités ludiques.

- **Identifier et accompagner les besoins des élèves.**

Les tests de positionnement proposés à différents niveaux permettent d'identifier les besoins des élèves, très tôt dans l'année, en collège, comme en lycée. Exploités dans une démarche d'équipe pédagogique, ils constituent un point d'appui pour prendre en charge les difficultés observées. Les dispositifs d'accompagnement des élèves, notamment Devoirs Faits en collège, permettent de travailler, au plus près des besoins des élèves, le développement de leur autonomie d'action et de pensée.

ANNEXE 1

Les formations disciplinaires inscrites au PAF 2020-2021

Ouverture et clôture du PAF : du 25 août au 25 septembre 2020

20200212 SVT Programme Vigie nature, niveau débutant.

Objectifs : s'approprier le programme vigie-nature porté par le MNHN dans le cadre de l'étude de la biodiversité, mettre en place une démarche de Sciences participatives.

20200214 SVT Programme Vigie nature, niveau expert.

Objectifs : approfondir le programme vigie-nature porté par le MNHN dans le cadre de l'étude de la biodiversité, développer de nouveaux protocoles fonctionner en réseau.

20200216 SVT Développer l'autonomie de l'élève.

Objectifs : approfondir les contextes d'apprentissage qui favorisent de l'autonomie, acquérir des repères didactiques sur la formation des élèves à l'autonomie, comprendre quelles stratégies favorisent l'accès à l'autonomie des élèves, penser la place de la trace écrite dans l'accès à l'autonomie

20200218 SVT Problématisation et démarches scientifiques.

Objectifs : acquérir des références didactiques sur la problématisation, comprendre l'importance de la problématisation par les élèves dans l'accès aux savoirs scientifiques et à l'autonomie, connaître/concevoir des dispositifs favorables à la problématisation (débat, démarche d'investigation,...)

20200223 SVT Acquisition et traitement des données en Sciences expérimentales.

Objectifs : connaître l'importance du traitement des données dans une démarche scientifique, se familiariser avec des bases de données en ligne utilisables par les élèves, établir des relations entre données brutes et construction de modèles en Sciences, comprendre que le traitement de données par les élèves favorise l'autonomie de raisonnement au travers d'une confrontation au réel, développer le travail en équipe (confrontations diverses, productions collectives, etc...)

20200226 SVT Nouveaux programmes rencontre chercheurs et enseignants.

Objectifs : s'approprier les nouveaux programmes au travers de conférences (paléontologie, évolution, écosystèmes), renforcer les liens entre enseignants de SVT et enseignants-chercheurs de l'Université, se familiariser avec les parcours universitaires et leurs débouchés

20200227 SVT L'oral dans le nouveau lycée

Objectifs : développer la pratique de l'oral des lycéens en SVT dans la perspective de l'épreuve terminal du baccalauréat et de la poursuite d'études.

Par ailleurs, est proposée en public désigné une formation qui portera sur l'enseignement de spécialité de terminale.

Les formations interdisciplinaires inscrites au PAF 2020-2021

20200497 Projet expérimental et numérique

Objectifs : acquérir une vision interdisciplinaire, intégrative, des nouveaux programmes d'enseignement scientifique pour permettre à tous les élèves d'aborder chacune des notions sous différents prismes (numérique, démarche scientifique).

Par ailleurs, sont proposées en public désigné deux formations : l'une portera sur l'enseignement scientifique de terminale et l'autre sur les Sciences, l'éthique et la nature du savoir scientifique.

ANNEXE 2 : TEXTES ET RESSOURCES

<p>Accueil du site de l'académie de Poitiers http://www.ac-poitiers.fr/</p> <p>Accueil du site SVT académique http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/</p> <p>Portail national SVT http://eduscol.education.fr/svt/</p> <p>Site Eduscol www.eduscol.education.fr</p> <p>Intranet de l'académie de Poitiers www.intra.ac-poitiers.fr</p> <p>Plan académique de formation https://id.ac-poitiers.fr/paf/</p>		
<p>Loi pour une Ecole de la confiance</p> <p>https://www.education.gouv.fr/cid143616/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance.html</p> <p>La circulaire de rentrée 2020</p> <p>https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2020-au-bulletin-officiel-305132</p>		
Programmes officiels	<p>Collège</p>	<p>Lycée</p>
	<p style="text-align: center;"><u>Socle commun de connaissances, de compétences et de culture</u></p> <p style="text-align: center;">BO n°17 du 23 avril 2015</p> <p style="text-align: center;"><u>Modifications des programmes des cycles 2, 3 et 4</u></p> <p style="text-align: center;">BO N°31 du 30 juillet 2020</p> <p style="text-align: center;">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm</p> <p style="text-align: center;"><u>Les parcours éducatifs : avenir, PEAC, citoyen</u></p> <p style="text-align: center;">BOEN n°28 du 9 juillet 2015</p> <p style="text-align: center;">BO n°25 du 23 juin 2016</p> <p style="text-align: center;"><u>Parcours d'éducation à la santé</u></p> <p style="text-align: center;">BO n°5 du 4 février 2016</p>	<p style="text-align: center;"><u>Classe de Seconde</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Classe de Première, enseignement de spécialité SVT</u></p> <p style="text-align: center;">BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019</p> <p style="text-align: center;"><u>Classe de première, enseignement scientifique</u></p> <p style="text-align: center;">BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p style="text-align: center;">BO Spécial N°6 du 31 juillet 2020 : modification concernant le programme d'enseignement scientifique de première</p> <p style="text-align: center;">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2018691A.htm</p> <p style="text-align: center;"><u>Classe de Terminale, enseignement de spécialité SVT</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Classe de Terminale, enseignement scientifique</u></p> <p style="text-align: center;">BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019</p> <p style="text-align: center;">Réforme du lycée et du baccalauréat</p> <p style="text-align: center;">BO n°29 du 19 juillet 2018</p>
	<p><u>Nouvelle phase de généralisation de l'EDD</u></p> <p>Circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019</p>	
Examens	<p>DNB</p>	<p>Baccalauréat</p>
	<p>Modalités :</p> <p style="text-align: center;">BO n° 1 du 5 janvier 2016</p> <p style="text-align: center;">BO n° 14 du 8 avril 2016</p>	<p>Nouveau BO spécial N°6 du 31 juillet 2020</p> <p style="text-align: center;">https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770</p>

	<p>Banque de sujets DNB : http://svt.ac-besancon.fr/sujets-dnb/</p> <p>Sur le site SVT de l'académie http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/spip.php?article754</p>	<p>-> <u>Modalités d'organisation du contrôle continu :</u> https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/ME/NE2019442N.htm</p> <p>-> <u>Evaluations communes en enseignement scientifique à compter de la session 2021</u> https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/ME/NE2019444N.htm</p> <p>-> <u>Evaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement en classe de première</u> Modification de la note de service n° 2019-059 du 18-4-2019 https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/ME/NE2019489N.htm</p> <p><u>Epreuves terminales pour le baccalauréat à compter de la session 2021</u> BO spécial n°2 du 13 Février 2020</p> <p><u>SELO / DNL</u> https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/ME/NE2019306N.htm</p> <p><u>Accès à la BNS :</u> http://quandjepasselebac.education.fr/revisions-la-banque-nationale-de-sujets/</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Au laboratoire</p>	<p style="text-align: center;"><u>Site Risque et Sécurité en sciences</u> https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite</p> <p style="text-align: center;"><u>Site 3RB (Réseau ressource risques biologiques)</u> http://www.esst-inrs.fr/3rb/index.php</p> <p style="text-align: center;"><u>Plaquette risques et sécurité en SVT et biologie-écologie</u> http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/99/3/PLAQUETTE-SVT-02-2016_Couleurs_549993.pdf</p> <p style="text-align: center;">BO n°29 du 21 juillet 2016</p> <p style="text-align: center;"><u>Des alternatives à la dissection</u> http://svt.ac-creteil.fr/Des-alternatives-pedagogiques-a-la-dissection-de-la-souris</p>	

Ressources scientifiques

Site Planet Vie <https://planet-vie.ens.fr/>

Site Planet Terre (<http://planet-terre.ens-lyon.fr/>)

Accompagnements à la mise en œuvre des programmes

<https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html>

Ressources pour les divers niveaux d'enseignement

<http://eduscol.education.fr/pid23214/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre.html>

L'accompagnement des élèves

<https://eduscol.education.fr/pid33025/l-accompagnement-des-eleves.html>

Liens vers les usages et ressources numériques disciplinaires :

<http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/>

<http://ww2.ac-poitiers.fr/dane/>

Et le dossier d'accompagnement pédagogique associé : <http://eduscol.education.fr/cid105828/banque-de-ressources-en-sciences.html>

<http://eduscol.education.fr/cid59742/les-lettres-tic-edu-par-discipline.html>

Enseignement scientifique :

[Enjeux du nouvel enseignement scientifique](#)

[Les mardis de l'enseignement scientifique en classe de terminale](#)

L'orientation :

[LOI n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants](#)

<https://eduscol.education.fr/cid48057/orientation-priorites-et-perspectives.html>